

MRE

Marocains du monde, seconds ambassadeurs du Maroc

Ils ne sont pas moins de 5 millions de Marocains résidant à l'étranger. Certains sont partis tout jeunes, d'autres ont saisi l'opportunité de vivre mieux mais tous ont un regard nostalgique en direction de leur pays. La communauté marocaine, qu'elle soit installée chichement ou précairement compte tenu de la crise internationale qui continue ses soubresauts, veut se rendre utile pour sa patrie. Maintenant les divergences de cultures et perceptions devraient certainement être intelligemment distillées par le porte-parole officiel du gouvernement de telle sorte à aboutir à des orientations claires et un langage compris de tous pour le bien du Maroc. Car il en va de l'image du pays qui gagnerait en lobbying politique en dehors de ses frontières. L'exercice n'est pas simple mais les prises de conscience sont réelles. Les enjeux sont réels. Et d'ailleurs, lors de son discours en date du 06 novembre 2005, SM le Roi avait clairement signifié l'importance de

la valorisation du rôle de la communauté marocaine à l'étranger. Les termes utilisés sont clairs. 8 ans après, les efforts consentis par les uns et les autres pour créer des actions et unifier les discours semblent ne pas encore avoir abouti.

D'un côté, le ministère de tutelle rappelle les différents enjeux mais n'a pas forcément les budgets et les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les actions. Du côté des MRE, le risque d'ouvrir des débats trop personnels et manipulateurs guette toujours compte tenu de la diversité des profils...

Sans attendre, des personnes conscientes de la nécessité de prendre les devants et les initiatives proposent et s'imposent petit à petit par leur franc-parler et leurs idées novatrices. Sans être aussi exhaustifs, en ciblant toutefois les dossiers sensibles du moment, les témoignages de Marocains résidant à l'étranger recueillis dans ce dossier permettent d'aboutir à un début de

diagnostic. Les officiels gagneraient à y répondre pour faire avancer le processus. Car les Marocains du monde sont les seconds ambassadeurs du Maroc.

La 6ème conférence sur la migration co-organisée par la Banque mondiale et le ministère de tutelle a certes levé les débats d'une façon scientifique, mais les questions techniques de fond méritent d'être décryptées rapidement. A ce niveau, Abdellatif Maâzouz, ministre délégué chargé des MRE, se veut rassurant en plaidant la cause des 5 millions de Marocains résidant à l'étranger. Le ministre se serait engagé à faciliter l'intégration dans le pays natal de ces populations si le souhait de retourner au bercail se faisait sentir... Les phrases sont dites mais l'exercice n'est pas une simple équation à résoudre. Plusieurs facteurs entrent en jeu... La liste est longue et le débat ne fait que commencer. La société civile est en tous les cas là pour le rappeler. Edifiant.



Entretien avec Jamal Ryane

Président du Mouvement des Marocains démocrates résidant à l'étranger

Plus de solidarité avec les MRE

ALM : Depuis quand a été créé le mouvement en question?

Jamal Ryane : Le Mouvement des Marocains démocrates résidant à l'étranger est une initiative associative créée le 8 août 2009. Son siège social est à Amsterdam et rassemble plusieurs acteurs associatifs, politiques, intellectuels et hommes d'affaires issus des Marocains du monde et installés dans différents pays. Leur objectif commun est de mettre en place un organe démocratique moderne chargé de rassembler la Communauté marocaine, toutes tendances confondues. Le mouvement vise aussi à défendre les questions vitales pour en faire une force capable de répondre au processus démocratique au sein de la Communauté marocaine à l'étranger et soutenir la mutation démocratique que connaît le Maroc.

Comment est votre relation avec le ministère et quelles sont les actions que vous menez en étroite collaboration pour faciliter la vie aux Marocains du monde?

Nous avons toujours eu de bonnes relations avec le gouvernement

puisque nous visons et nous contribuons à l'amélioration de la situation des Marocains du monde. Nous avons eu depuis toujours la même vision et les mêmes objectifs.

Toutefois, le ministère devrait consulter davantage les associations les plus actives au terrain pour bâtir sa politique. Et je rajouterais qu'en temps de crise, le ministère devrait être plus solidaire avec les MRE touchés par la crise avant de parler d'investissements !

Quelle évaluation faites-vous de la situation de la crise en Europe et de son impact sur les MRE ?

Il est clair que les MRE ont été affectés par la crise et ce partout en Europe et même en Hollande qui n'a pas connu une véritable crise parce que l'économie hollandaise est plutôt une économie solide et pas forcément basée uniquement sur les secteurs du tourisme et du bâtiment. Il y a des milliers de MRE sans travail et des centaines qui n'ont plus d'abri et d'autres ont même préféré rentrer au pays.

Qu'en est-il aujourd'hui de la mesure

instaurée par le gouvernement hollandais qui a diminué les allocations de 40% selon la résidence effective du MRE ?

Il est à préciser qu'environ 900 veufs et veuves, bénéficiant de l'allocation pour les survivants et qui vivent au Maroc sont concernés. Le gouvernement néerlandais a l'intention de mettre fin à l'exportation des allocations familiales pour les enfants résidant hors de l'Union européenne. Afin de permettre l'entrée en vigueur de cette loi, il est nécessaire de modifier certaines conventions bilatérales en matière de sécurité sociale, notamment celle avec le Maroc. Une autre mesure contestée même au sein des Pays-Bas.

Le projet pour l'annulation complète des allocations aux enfants vivant au Maroc de parents marocains établis aux Pays-Bas est maintenant devant le Sénat néerlandais. Nous avons lancé un appel l'année dernière déjà au gouvernement marocain quand le Parlement hollandais était en pleine discussion sur le projet de loi. Nous pensons aller au Conseil de l'Europe des droits de l'Homme pour contester cette disposition.



Point de vue

Les citoyens sont les meilleurs représentants d'un pays. Le profil des migrants est aussi un très bon indicateur du niveau de développement du pays d'origine. Concernant la migration marocaine, on en est maintenant à la 3ème voire la 4ème génération. Et chaque génération nous renseigne sur l'amélioration des conditions de vie de ces migrants mais également des liens avec le Maroc. Sans être une experte des questions migratoires, ce que je constate c'est que les enfants de la première génération dont je fais partie se sont lancés dans le militantisme au niveau de leurs pays d'accueil sur deux axes :

Le premier est de défendre un certain nombre d'injustices faites à leurs parents avec des résultats positifs : discriminations, constructions de mosquées, enseignement de la langue arabe, mais c'est surtout sur les questions concernant directement le Maroc que cette action des MRE s'est amplifiée, c'est notamment le cas de la question du Sahara qui monopolise la majorité des Marocains à travers le monde. Ce travail a été rendu possible notamment grâce à l'amélioration du niveau éducatif, il y a maintenant des expertises de très haut niveau et dans tous les domaines. Mais comme je l'ai déjà signalé, malgré leur volonté, ces associations n'ont toujours pas les moyens d'agir au mieux. Alors on pourrait argumenter que ces associations doivent utiliser les



Par Naima Korchi (*)

moyens de subvention des pays d'accueil mais vu que beaucoup d'actions associatives intéressent aussi le Maroc, le Maroc doit également les soutenir davantage. Mieux soutenues, ces compétences regroupées en associations seront un excellent complément des actions diplomatiques officielles. C'est pour cela que je préfère parler de diplomatie complémentaire que parallèle.

Il est aussi impératif d'intensifier les actions vis-à-vis des jeunes Marocains nés en France et dont les questions intéressant le Maroc, par ignorance, leur sont étrangères et en conséquence s'en désintéressent. Le risque est donc réel d'une perte d'attachement avec leur pays. On le constate déjà avec le fait que ces jeunes ne se rendent plus au Maroc de façon aussi régulière. Il existe certes déjà quelques mesures en ce sens, comme les vacances pendant l'été, mais c'est

tout au long de l'année qu'il faut maintenir ce lien, à commencer par l'éducation : généraliser les cours non seulement de la langue mais également de l'histoire et de la culture marocaines. Un autre point aussi important est d'améliorer la communication entre les institutions en charge des Marocains expatriés et nous. Ceci est valable pour les institutions au Maroc mais cette communication doit aussi s'intensifier au niveau des représentations à l'étranger : ambassades et consulats. Il faut certes reconnaître que des efforts ont été faits, notamment sur Internet, mais il y a encore là aussi des améliorations à apporter dans la transmission de l'information, soit en ce qui concerne les droits que pour les actions socioculturelles. C'est ainsi que beaucoup ne profitent pas des mesures qui leur sont destinées par ignorance et là encore c'est bien dommage. C'est pour cela que, depuis des années, j'ai suggéré qu'il y ait un MRE au sein de ces institutions comme point focal car mieux informé des problématiques et facilitera justement ce travail de médiation-communication.

(*) Directrice de l'Institut international pour la sécurité et le développement basé à Paris qui traite des relations internationales et des questions liées au conflit. Juriste, experte en droit international et ancien responsable du bureau HCR à Laâyoune.

Entretien Hicham Benyoussef

Administrateur système et responsable technique au sein de la Mutuelle des étudiants. Président de l'association Maroc Entrepreneurs basée à Paris.

Neutralité à préserver face aux forces politiques

ALM : Depuis quand vivez-vous en France et que faites-vous dans la vie ?

Hicham Benyoussef : Je vis en France depuis 1994. J'y suis allé pour étudier au départ mais j'ai eu envie de vivre autre chose, de vivre une nouvelle expérience et mes tribulations se sont vues prolongées jusqu'à aujourd'hui. Certes, quand on est marocain on le reste dans le cœur et dans l'âme. Sur le plan professionnel, je suis responsable informatique réseaux même si j'ai essayé de m'orienter dans le domaine de la communication qui reste mon domaine de prédilection et de formation principal. En parallèle, je me suis lancé dans le monde associatif en reprenant le flambeau de l'association Maroc Entrepreneurs.

Quand avez-vous constitué l'association et quelles en sont les principales missions ?

Cette association a été créée en 1999 par un groupe d'étudiants de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP). Ils se sont réunis la première fois autour de thématiques liées à «l'Entrepreneuriat». Au fur et à mesure, les événements ne se sont plus limités au simple Networking et c'est ainsi que l'action s'est matérialisée par la création de l'association, avec pour objectif de contribuer au développement économique du pays. En fait, le travail de l'association s'articule autour de trois leviers. D'abord, encourager les Marocains de l'étranger, ou toute personne intéressée pour investir au Maroc, à venir créer leur entreprise dans le Royaume.

Ensuite, faire découvrir l'environnement socio-économique du Maroc aux porteurs de projets et à toute personne intéressée. Enfin, établir une synergie entre

les compétences marocaines basées à l'étranger et les entreprises au Maroc représente le dernier levier.

Comment drainez-vous les entrepreneurs marocains vers le Maroc ?

Le principal outil qui nous permet d'identifier les porteurs de projets est notre programme-phare que nous avons baptisé Tremplin Maroc. Nous en sommes à la 7ème édition. Ce concours permet d'offrir aux candidats une formation gratuite, un coaching personnalisé et de la mise en relation tout aussi gracieuse. Concrètement, à la suite d'un appel à projet, un jury procède à l'évaluation des idées de projet pour en déterminer la faisabilité. A travers les cabinets de conseil en création d'entreprise, juridique et fiscal avec qui nous sommes partenaires, les porteurs de projets peuvent monter ainsi aisément leur business plan.

Que fait le ministère de tutelle pour soutenir l'entrepreneuriat vers le Maroc ?

Le ministère a mis en place le fonds MDM Invest pour aider les MRE à entreprendre au Maroc. Ce fonds permet d'obtenir 10% du montant d'investissement sous forme de subvention si le porteur

de projet apporte 25% en devises. Le ministère fournit aussi de l'information, notamment via son portail d'information. De notre côté, nous sommes toujours là à leurs événements pour montrer notre engagement et notre souhait de créer des ponts et des synergies. Cela dit, nous évitons toute récupération car nous sommes apolitiques. Nous devons certes composer avec les forces politiques et le ministère mais nous devons préserver notre neutralité.

Un fonds doté de 100 millions de dirhams a été mis en place pour encourager l'entrepreneuriat des MRE vers le Maroc. Avez-vous déjà été sollicités en tant qu'association militante dans ce domaine ?

L'annonce du lancement de la première version du fonds MDM s'était faite lors de la Journée de la création d'entreprise que nous avons organisée en juin 2009.

Nous savons aussi que cette première version n'avait pas eu de résultats probants. C'est pourquoi une nouvelle version a été mise en place avec plus d'accompagnement. Nous attendons encore de l'information à ce sujet...

100 MDH pour les MRE

Pour soutenir l'investissement effectué par la communauté marocaine résidant à l'étranger au Maroc, le ministère des finances et le ministère en charge des MRE ont créé le fonds d'investissement MDM Invest. Doté de 100 MDH, sa gestion s'est vue confier à la Caisse centrale de garantie (CCG) qui deva signer une convention avec les banques intéressées fixant les conditions d'éligibilité des investisseurs et modalités d'octroi de la subvention à travers le fonds. Pour l'heure, le process n'a pas encore démarré mais le projet a été légiféré. Toujours est-il qu'un tel mécanisme pourra ainsi subventionner un projet évalué rentable par une banque ayant signé la convention avec la CCG à hauteur de 10%. De son côté, le MRE devra effectuer un apport en fonds propres fixé à au moins 25% de la valeur de l'investissement global et en devises.



Mis à part l'annonce officielle qui s'était faite lors de notre journée-phare, nous n'avons jamais été sollicités.

Quelle évaluation faites-vous du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger ?

Il est difficile pour nous d'évaluer l'action du CCME car nous n'avons jamais travaillé ensemble. De plus, nous ne savons pas vraiment quel est son rôle vis-à-vis de la communauté MRE.

Combien d'entrepreneurs avez-vous soutenus jusqu'à maintenant ? Dans quel domaine d'activité ont-ils investi ?

Nous avons accompagné depuis 2006, c'est-à-dire depuis les 7 éditions du programme Tremplin, 35 porteurs de projets. 8 d'entre eux sont passés à la phase de création dont 4 sont toujours en activité. Les domaines d'activité choisis sont divers et je citerais le e-commerce, le développement durable

les télécoms et le tourisme. Maintenant, l'exercice n'est pas simple et plusieurs d'entre eux ont fermé boutique car il est difficile de tenir sur les rails surtout que le soutien au Maroc n'est pas forcément réel.

Vos recommandations ?

Les institutionnels doivent faire attention aux effets d'annonce car la population des MRE commence à avoir le syndrome de l'impatience. Nous sommes obligés d'aller à la pêche de l'information. C'est dans cette optique que nous demandons une politique de communication structurée de telle sorte à avoir des retombées positives sur les porteurs de projets et ceux qui veulent rentrer au Maroc. Aussi, la multitude d'acteurs censés accompagner le créateur d'entreprise n'aide pas forcément. En effet, on ne sait plus vraiment à qui s'adresser et il devient aisé de se noyer dans le labyrinthe administratif.